



Renault Guyancourt-Aubevoye
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex
API - CTA G24 0 40
Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45
Portable 06 82 45 48 18
Aubevoye le 28 Mai 2001 numéro 51

Comité d'Etablissement AUBEVOYE

PETITION POUR UN BON FONCTIONNEMENT DU CE :

Motifs :

- Augmentation de l'effectif.
- Ouverture du CE 5/5 jours avec deux personnes .

Afin de pallier aux absences pour les causes suivantes :

- ARTT , une journée /semaine/personne.
- Réunions Guyancourt.
- Achats FNAC.
- Congés vacances/maladie etc...

Pour toutes ces raisons entre autres, nous demandons la création d'un poste à temps complet.

Proposition :

La prestation de Sandrine, lors de son CDD, a satisfait l'ensemble des salariés par sa compétence professionnelle, son dynamisme, sa disponibilité et sa gentillesse.

Nous demandons au personnel de signer la pétition en faveur de l'embauche de SANDRINE.

Cette pétition est disponible soit :

- Sortie du restaurant d'entreprise.
- Auprès des représentants du personnel SUD.

Elle sera remise au secrétaire du CE.

COMPTE RENDU DE LA REUNION D.P. DU 22 MAI.

Etaient présent à la réunion :

Pour la Direction : Mme FOUILLADE, MM BRISMONTIER, CRITON et TROUILLARD.

Pour la CGC : MM BONVALET et LHUISSET

Pour la CFDT : MM CHEDEVILLE

Pour SUD : MM WATTERLOT, CHARLUET et CHERVIN

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES SUD :

1) A.R.T.T.:

Suite aux questions orales posées lors de la dernière réunion DP concernant l'A.R.T.T. dans certain secteur, les délégués SUD demandent :

- *Quelle est la réponse de la direction ?*

M. Brismontier a rencontré M. Chevallier qui était intervenu auprès de la hiérarchie de ce secteur afin de corriger l'interprétation de l'accord.

AFFAIRE A SUIVRE....

2) Semaines hautes/longues/basses :

Où le personnel peut-il consulter le récapitulatif de ces semaines hautes/longues/basses ?

A l'heure actuelle, le personnel doit demander à sa hiérarchie qui comptabilise ces semaines. Dans l'avenir, ce récapitulatif sera consultable sur B.P.U. (Base du Personnel Unique).

3) Assurance véhicule entreprise :

Comment est assuré le personnel (passagers) lors des déplacements pour mission, essai extérieur, trajet domicile, week-end etc., avec un véhicule de l'entreprise immatriculé en W ou véhicule pool.*

Une information va être diffusée dans tous les services sur l'utilisation des véhicules pool ou autres. L'usage des véhicules de l'entreprise ne peut se faire que pour des raisons professionnelles, sauf exception (prêt WE etc....)

4) Prime vêtement de travail :

Quel est le nombre de salariés par service qui a touché la prime de vêtement de travail ?

167 bénéficiaires sur le site d'Aubevoye.

5) S.V.V.P. :

a) Est-il prévu une livraison de véhicules au personnel sur le site d'Aubevoye ?

Aujourd'hui, la livraison se fait à Cléon ou Guyancourt entraînant la mobilisation de deux personnes pendant une durée supérieure à deux heures.

b) Quelle est la procédure de commande et de livraison des véhicules NISSAN sur le site ?

a) La direction réfléchit sur la mise en place d'un centre de livraison sur le site.

b) Impossibilité de commander un véhicule de marque NISSAN sur le site ; obligation de se rendre à Guyancourt.

6) GAIA :

Le personnel essaye de commander des pièces par GAIA soit :

- Directement à Evreux : réponse négative

- Par téléphone : pas de pièce

En plus, d'après la procédure (note N°AD/153/01/67124) l'achat de moteurs ou boîtes de vitesses est impossible.

Que faut-il penser de ce nouveau système ?

La procédure d'achat de pièces par GAIA est consultable auprès de votre secrétariat.

Aucun achat de moteurs, boîtes de vitesses, transmissions et toutes pièces tournantes (alternateurs, démarreurs.....) est possible.

7) Questions sur le B.P.U. :

a) Quelle est la valeur en heures d'une journée ou d'une $\frac{1}{2}$ journée de congé ?

b) Que veut dire la cotisation 0,8% AGFF TA !!! Non préciser dans le formulaire d'explication ?

a) La valeur d'une journée est de 7h46 de temps de travail effectif, il n'y a pas de $\frac{1}{2}$ journée.

b) C'est une cotisation concernant la retraite suite à un accord entre le M.E.D.E.F. et certaines organisations syndicales.

8) et 9) Horaires de travail et effectifs :

Les tableaux nous ont été remis lors de la réunion, nous consulter pour plus d'information.

RAPPEL :

Le 7 juin, votez pour une organisation syndicale Solidaire, Unitaire et Démocratique qui se bat pour tous les salariés.

Nota : en cas d'absence le 7 juin, vous pouvez voter par correspondance, renseignez-vous auprès du secrétariat de votre service ou l'administration du site au G4 (M. Ph. Cartgrandjean).